

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 67 (1996)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir des communes collaboration renforcée ou fusion ?

L'évolution survenue au cours des dernières années a mis sur le devant de la scène la réorganisation des administrations publiques et les nouvelles méthodes de gestion qui peuvent leur être appliquées.

Dans ce contexte, il est légitime de se demander quel est l'avenir des communes, qui se trouvent face à des problèmes de plus en plus grands liés à la démultiplication des tâches et à leur complexité croissante (autorité tutélaire, gestion des déchets, écoles, etc.), sans parler des questions strictement financières.

S'achemine-t-on plutôt vers un renforcement de la collaboration ou carrément vers la fusion de communes destinée à créer des ensembles plus grands ?

La Commission juridique de l'ADIJ vous invite à faire le point sur ce thème lors d'un colloque qui aura lieu

jeudi 27 février 1997 de 14 h à 19 h à Moutier

Le programme de la journée comprendra notamment les thèmes suivants :

- Les problèmes actuels des communes
- Les moyens à disposition (collaboration intercommunale, syndicats de communes, fusion de communes, autres moyens)
- Des cas concrets :
 - La politique de fusion du canton de Fribourg et l'exemple de Misery, Cournillens, Cormérod et Courtion
 - Dans le Val de Travers : un projet de fusion
 - Le Clos-du-Doubs : fusion pure ou administrative ?

Interviendront notamment M. J.-L. Sangsue (chef du Service des communes de la République et Canton du Jura), M. G. Mutrux (chef du service du Département des communes du canton de Fribourg), M. A. Grandjean (conseiller communal de Couvet), M. C. Minger (Service juridique de la République et Canton du Jura), M. Paul Cerf (Maire de Seleute), un-e représentant-e du Service des communes du canton de Berne.

Les présentations seront suivies d'une discussion générale animée par M. Pierre Boillat (rédacteur en chef adjoint du Quotidien Jurassien).

Toutes les personnes intéressées par cette demi-journée de réflexion peuvent d'ores et déjà s'inscrire.



*Coupon-réponse à retourner ou à faxer au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier
tél. 032 - 493 41 51, fax 032 - 493 41 39.*

Je m'intéresse au séminaire du jeudi 27 février 1997 et désire recevoir le programme détaillé

Nom, prénom : _____

Entreprise, service ou organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

PP

2800 DELÉMONT

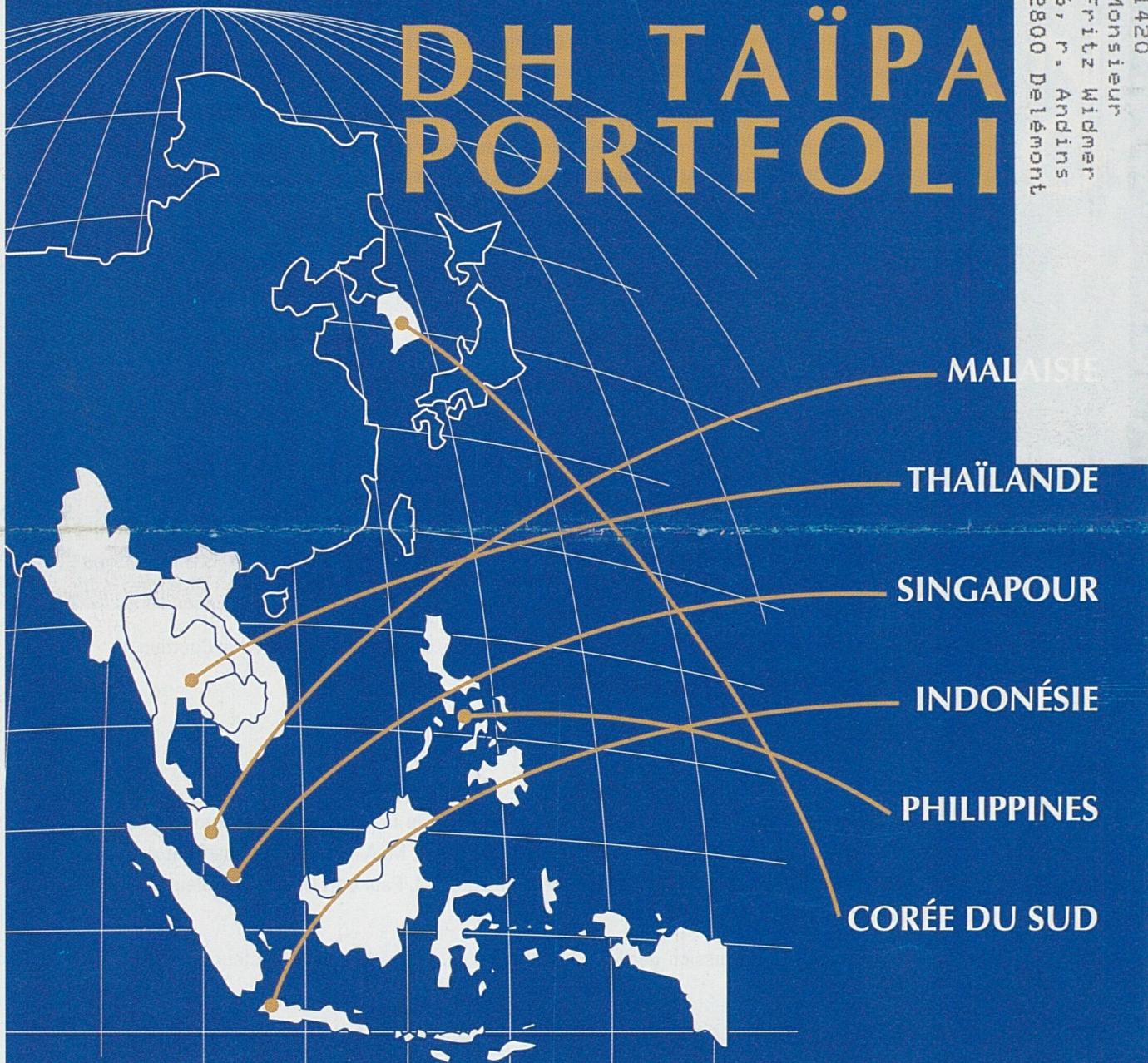
Envois non distribuables
à retourner à:
ADIJ, case postale
2740 Moutier

Décollage

d'un nouveau fonds du groupe Darier Hentsch & Cie

DH TAÏPA PORTFOLI

1420
Monsieur
Fritz Widmer
6, r. Andains
2800 Delémont



Pour embarquer

Téléfonds: (022) 708 68 68

DHC
DARIER HENTSH & CIE
BANQUIERS PRIVES DEPUIS 1796

Le prospectus et le règlement du Fonds peuvent être obtenus auprès de
Darier Hentsch & Cie • Rue de Saussure 4 • CH-1204 Genève